

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019-2020



L'INSTITUT DES POLITIQUES PUBLIQUES

L'Institut des politiques publiques (IPP) a été créé par PSE et est développé dans le cadre d'un partenariat scientifique entre PSE-École d'économie de Paris et le Groupe des écoles nationales d'économie et de statistique (GENES). **L'IPP vise à promouvoir l'analyse et l'évaluation quantitatives des politiques publiques en s'appuyant sur les méthodes les plus récentes de la recherche en économie.**

Les chercheurs affiliés à l'IPP comprennent des chercheurs de l'École d'économie de Paris et du CREST, des chercheurs appartenant à d'autres institutions de recherche et une équipe permanente dédiée à l'IPP. Leurs travaux se rapportent à des thématiques qui couvrent un **large éventail de politiques publiques** : la fiscalité, les politiques sociales, les politiques d'emploi, l'éducation, la santé, les retraites, le logement, l'environnement, la démocratie et les institutions, et les politiques sectorielles.

Les travaux conduits par l'IPP visent à **développer la recherche scientifique** dans le domaine des politiques publiques et à **favoriser l'appropriation par les citoyens des termes du débat public**. Pour ce faire, l'IPP publie ses travaux et résultats non seulement dans un format universitaire classique, mais également dans des formats mieux adaptés à un plus large public (notes et rapports). Par ailleurs l'IPP développe des outils en ligne permettant au plus grand nombre de se familiariser avec les enjeux des politiques publiques, notamment les Barèmes IPP.



PARIS SCHOOL OF ECONOMICS
ÉCOLE D'ÉCONOMIE DE PARIS

PSE-Ecole d'économie de Paris développe, au plus haut niveau international, la recherche en économie et la diffusion de ses résultats. Communauté de près de 140 chercheurs et 200 doctorants, elle offre des enseignements à la pointe de la discipline économique. PSE associe l'université et les grandes écoles, nourrit les échanges entre l'analyse économique et les autres sciences sociales, inscrit la recherche dans la société, et appuie les travaux de ses équipes sur de multiples partenariats conclus avec des institutions publiques ou des organismes privés. www.parisschoolofeconomics.eu



Le Groupe des écoles nationales d'économie et statistique (GENES) est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche. Au sein du GENES, le CREST est un centre de recherche interdisciplinaire spécialisé en méthodes quantitatives appliquées aux sciences sociales regroupant des chercheurs l'ENSAE Paris, de l'ENSAI, du département d'Économie de l'École polytechnique et du CNRS. <http://www.groupe-genes.fr/> – <http://crest.science>

L'IPP est soutenu financièrement depuis 2012 par une aide de l'Etat gérée par l'ANR au titre du **programme Investissements d'avenir** (ANR-17-EURE-0001)

DIRECTION DE L'IPP



Antoine Bozio (PSE / EHESS) est directeur de l'IPP depuis 2012. Normalien, docteur en économie (EHESS), il a commencé sa carrière à UCL (2008-2011) et à l'IFS (2006-2011) et a été lauréat 2017 du prix du meilleur jeune économiste. Ses recherches portent sur les retraites, la fiscalité, l'assurance invalidité et les politiques sociales.

Julien Grenet (PSE / CNRS) est co-directeur de l'IPP depuis 2012. Diplômé de l'ENS, ENSAE et Sciences Po, et docteur en économie (EHESS), il s'intéresse à l'économie de l'éducation, à l'économie publique, et au market design.



Pierre Boyer (Polytechnique / CREST) est co-directeur de l'IPP depuis 2019. Diplômé de TSE et docteur en économie (EHESS), il s'intéresse à l'économie publique et politique, à la fiscalité et à la théorie des organisations.



EN BREF

1

Une année 2019-2020 caractérisée par **une forte croissance de l'activité** de l'institut (+21% par rapport à 2018-19), le développement du pôle entreprise et du pôle santé et autonomie.

2

L'analyse des mesures socio-fiscales du budget 2020 a donné lieu, comme l'année précédente, à **une large couverture médiatique**.

3

Les **efforts de communication et de pédagogie** ont franchi une nouvelle étape avec notamment le lancement du blog de l'IPP (blog.ipp.eu), et le développement d'outils de communication interactifs (budget.ipp.eu).

4

La réputation de l'IPP s'est affirmée dans les administrations françaises (Conseil d'Etat, Cour des comptes, Parlement, ministères, etc.) et au niveau européen (Commission européenne).

5

Le budget de l'IPP a continué à progresser fortement :
Budget 2018-19 : 1 323 K€, +12 %
Budget 2019-20 : 1 607 K€, +21 %

SOMMAIRE

En bref	p.3
Mission et éthique	p.4
Equipe et doctorants	p.5
Conseil d'orientation	p.7
Projets terminés en 2019-2020	p.8
Publications et communication	p.10
Evénements	p.15
Projets de recherche en cours	p.18
Budget de l'Institut	p.22





MISSION ET ETHIQUE

L'Institut des politiques publiques vise à promouvoir **l'analyse et l'évaluation quantitatives des politiques publiques** en s'appuyant sur les méthodes les plus récentes de la recherche en économie. L'IPP a été créé par l'École d'économie de Paris (PSE) et est développé dans le cadre d'un partenariat scientifique entre PSE et le Groupe des écoles nationales d'économie et statistique (GENES), avec le soutien de l'ANR au titre du programme Investissements d'avenir.

INDEPENDANCE

L'Institut défend une stricte indépendance scientifique, tant vis-à-vis de ses financeurs publics que privés. Il s'est doté d'une charte de déontologie. À ce titre, **tous les résultats des travaux réalisés par l'IPP sont rendus publics**, de même que les données permettant de reproduire les résultats.

AU SERVICE DU DEBAT DEMOCRATIQUE

Les travaux de recherche et d'évaluation conduits par l'IPP visent à **favoriser l'appropriation par les citoyens des termes du débat public**. En mesurant l'impact des interventions publiques, l'objectif est de contribuer à un débat démocratique de qualité.

PEDAGOGIE

Pour diffuser les résultats scientifiques auprès des décideurs et des citoyens, l'IPP publie **une version synthétique et accessible** de ses travaux sous forme de courtes notes thématiques. Les chercheurs de l'IPP ont à cœur de **communiquer avec pédagogie les enjeux des politiques publiques** qui sous-tendent leurs travaux d'évaluation.

RIGUEUR SCIENTIFIQUE

L'objectif de l'Institut est de développer la recherche scientifique dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques. **Les chercheurs mobilisent pour cela les méthodes quantitatives les plus avancées, et soumettent leurs travaux aux exigences du monde universitaire** (présentation dans des conférences internationales, soumission dans les meilleures revues à comité de lecture). Ils sont spécialisés dans l'utilisation de volumes considérables de données administratives et d'enquêtes statistiques.



L'ÉQUIPE PERMANENTE

L'équipe permanente est composée de chercheurs financés par les projets de l'IPP, et qui participent au quotidien à l'activité de recherche de l'Institut.

En 2019-20, **l'équipe se compose de 26 personnes** dont 15 à temps plein et 11 à temps partiel. L'IPP recrute à la fois des jeunes chercheurs en sortie de master, souvent pour une période de recherche avant un doctorat, et aussi des chercheurs plus confirmés. Actuellement, l'équipe compte 16 personnes en CDI et 10 en CDD.

Deux nouveaux directeurs de programme. En 2019-20, Delphine Roy (Insee, Drees) a rejoint l'IPP pour diriger le pôle « Santé, bien-être et autonomie », et Laurent Bach (ESSEC) intègre l'IPP pour diriger le pôle « Entreprises ».

Recrutements. Trois nouveaux économistes ont été recrutés pour rejoindre l'IPP en septembre 2020 : Amélie Carrère (ENS Cachan, ENSAE, master APE à PSE, doctorat à l'Ined), Nicolas Ghio (master Sciences Po Paris), et Lucie Le Rolland (ENS Cachan, ENSAE, Msc LSE).

Stagiaires. L'IPP accueille plusieurs stagiaires chaque année. Quatre personnes y ont ainsi réalisé un stage en 2019-20.

LES DOCTORANTS

Les projets de recherche de l'IPP permettent dans certains cas le financement de trois années de thèse, d'une quatrième année de thèse, ou d'une activité de recherche complémentaire dans le cadre du doctorat.

Financement sur projet de trois thèses. Elsa Perdrix (PSE/Paris 1) bénéficie d'un financement dans le cadre du projet ANR LONGLIVES. Sophie Cottet (PSE/EHESS) bénéficie d'un financement dans le cadre d'un projet de France Stratégie. Marion Monnet (PSE/EHESS) bénéficie d'un financement dans le cadre du projet ANR APB.

Activités complémentaires de recherche. Les doctorants peuvent exercer des activités d'enseignement et de recherche en complément de leur thèse, et plusieurs doctorants sont ainsi accueillis à l'IPP un jour par semaine : Julie Tréguier (Ined), Sophie Cottet et Marion Monnet.



L'Institut des politiques publiques est installé depuis 2017 sur le Campus Jourdan (PSE/ENS) – Paris 14e





CONSEIL D'ORIENTATION

L'Institut des politiques publiques est piloté par un Conseil d'orientation présidé conjointement par le directeur de PSE et par la directrice du GENES. Le Conseil d'orientation de l'IPP se réunit une fois par an pour définir la stratégie de l'Institut.

PRESIDENCE



Catherine Gaudy
GENES



Jean-Olivier Hairault
PSE

MEMBRES



Luc Behaghel
PSE-INRA



Agnès Bénassy-Quéré
PSE-Paris 1



Pierre Biscourp
CREST-ENSAE



François Bourguignon
PSE



Philippe Choné
CREST-ENSAE



Marc Gurgand
PSE-CNRS



Fanny Henriët
PSE-CNRS



Isabelle Méjean
CREST-
Polytechnique



Claudia Senik
PSE-Sorbonne



PROJETS TERMINÉS

FILIERES SELECTIVES ET MOBILITE SOCIALE

DEPP
DIRECTION DE L'ÉVALUATION,
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA PERFORMANCE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

L'objectif de cette étude, financée conjointement par la DEPP et le SIES, est de mesurer aussi précisément que possible l'évolution du recrutement social des grandes écoles depuis le tournant des années 2000, à partir de données administratives inédites.

Chercheurs : Cécile Bonneau, Pauline Charouset, Julien Grenet et Georgia Thebaut

EVALUATION DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2020

CEPREMAP

En partenariat avec le Cepremap, l'IPP conduit chaque année une évaluation des mesures contenues dans le projet de loi de finances (PLF) et de financement de la Sécurité Sociale (PLFSS).

Chercheurs : Laurent Bach, Mahdi Ben Jelloul, Antoine Bozio, Brice Fabre, Arthur Guillouzouic, Chloé Lallemand, Claire Leroy et Clément Malgouyres

ECARTS DE REMUNERATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Etude relative à l'analyse statistique des écarts de rémunérations entre les femmes et les hommes employés dans différents pays par un grand groupe multinational, et à la mise en évidence des particularités « pays » à l'intérieur de ce groupe.

Chercheurs : Paul Dutronc et Dominique Meurs

ANR LONGLIVES

JPI MORE YEARS
BETTER LIVES

ANR

Ce projet étudie la relation entre l'allongement de la durée de travail, la santé, et l'aide apporté aux proches en perte d'autonomie. Il s'agit d'un projet regroupant plusieurs équipes de recherche sur quatre pays européens (France, Allemagne, Royaume-Uni et Danemark) dans le cadre d'un financement JPI-more years better lives.

Chercheurs : Didier Blanchet, Mahdi Ben Jelloul, Antoine Bozio, Eve Caroli, Pierre-Yves Geoffard, Elsa Perdrix, Corinne Prost, Simon Rabaté et Muriel Roger.

EVALUATION DES SECTEURS MULTI-COLLEGES A PARIS

FRANCE
S'ENGAGE

Financé par l'initiative présidentielle La France s'engage, cette étude évalue l'impact des secteurs multi-collèges qui ont été mis en place à la rentrée 2017 dans l'académie de Paris pour renforcer la mixité sociale dans les collèges publics des 18e et 19e arrondissements de la capitale.

Chercheurs : Julien Grenet et Youssef Souidi

UNE ETUDE EN LUMIERE

EVALUATION DE LA FISCALITE DES DIVIDENDES



Commission des
FINANCES



Contexte. L'IPP a répondu à un appel d'offre de la commission des finances du Sénat en mai 2019, dans le but de réaliser une étude pour éclairer l'impact de la modification de la fiscalité des dividendes, en 2013 lors de la fin du prélèvement forfaitaire libérateur (PFL) et en 2018 lors de la mise en place du prélèvement forfaitaire unique (PFU). L'appel d'offre visait une remise des travaux en septembre 2019 afin d'être incorporé au rapport du Sénat devant être publié début octobre 2019.

L'équipe. Afin de réaliser un travail empirique conséquent d'évaluation ex post sur de larges données administratives, l'IPP a mobilisé six chercheurs des pôles fiscalité et entreprise : Laurent Bach, Antoine Bozio, Brice Fabre, Arthur Guillouzoic Le Corff, Claire Leroy, et Clément Malgouyres.

Les travaux de recherche. Les travaux ont mobilisé le modèle de microsimulation TAXIPP, les données fiscales exhaustives de l'impôt sur le revenu de la DGFIP, les liasses fiscales des entreprises, et les données des greffes des tribunaux de commerce. L'équipe a exploité le fait que la réforme de 2013 a touché différemment certains ménages au PFL ou au barème, et le fait que les entreprises contrôlées par des personnes morales ne sont pas directement affectées par la fiscalité des ménages, afin d'établir l'impact causal des réformes de la fiscalité des dividendes sur les revenus perçus par les ménages et les choix des entreprises.

Les résultats. L'analyse a révélé un impact négatif très fort de l'augmentation de la fiscalité des revenus du capital sur les dividendes reçus par les ménages et un impact nul pour les autres revenus (salaires, plus-values et autres revenus du capital). En utilisant les données d'entreprise, les chercheurs parviennent à identifier le mécanisme expliquant cette baisse des dividendes reçus : les entreprises contrôlées directement par des personnes physiques résidant en France ont réduit, ou stoppé, la distribution de dividendes entre 2013 et 2017. Une augmentation des actifs financiers détenus au sein de ces entreprises est observée, une hausse des fonds propres ainsi qu'une baisse du résultat net, mais aucun effet sur l'investissement.

Les publications engendrées. Ce projet a conduit à plusieurs types de publication selon le public ciblé :

- un rapport de recherche (Rapport IPP n°25) à destination du commanditaire, le Sénat ;
- un article de recherche en anglais (déposé sur HAL) à destination du monde universitaire ;
- une note IPP (Note IPP N°46) à destination des décideurs, de la presse et du grand public.

Les travaux ont été présentés dans les séminaires de recherche universitaires, lors de conférence grand public (cf. analyse du budget le 15 octobre 2019), et devant des décideurs (commission des finances du Sénat, comité d'évaluation des réformes de la fiscalité du capital à France Stratégie, Inspection générale des finances).

Reprises presse

Les Échos, 09/10/2019 – Impôts : ce que la « flat tax » a vraiment coûté aux finances publiques

Le Monde, 09/10/2019 – Contre-attaque du Sénat sur l'évaluation de l'impôt sur la fortune

Public Sénat, 09/10/2019 – ISF : les plus riches ont gagné 1,7 million d'euros, l'économie attend encore le « ruissellement »

AFP via Le Point, 09/10/2019 – Création de l'IFI : des sénateurs dénoncent des « effets indésirables »

Usine Nouvelle, 09/10/2019 – Le Sénat étrille l'impôt sur la fortune immobilière, le successeur de l'ISF

Une étude remarquée. Cette étude a été reprise dans plusieurs rapports officiels. France Stratégie dans le second rapport du comité d'évaluation des réformes de la fiscalité du capital (octobre 2020) cite abondamment les travaux menés par l'IPP. L'étude annuelle du Conseil d'Etat « Conduire et partager l'évaluation des politiques publiques » (juillet 2020) met en exergue l'étude conduite par l'IPP comme « Une commande parlementaire exemplaire ». Le Conseil d'Etat conclut ainsi : « La démarche ainsi engagée montre tout le bénéfice que le Parlement peut tirer d'une articulation de ses travaux d'évaluation avec les études et analyses que peut produire le monde académique. » (Rapport CE, p. 62).

PUBLICATIONS IPP

Cette année, 2 rapports, 12 Notes et 1 guide méthodologique ont été publiés. Les billets du nouveau blog de l'IPP sont présentés dans le chapitre suivant.

SEPTEMBRE 2019

NOTE IPP N°45

Role Models féminins : un levier efficace pour inciter les filles à poursuivre des études scientifiques ?

Auteurs : Thomas Breda, Julien Grenet, Marion Monnet, Clémentine Van Effenterre



OCTOBRE 2019

RAPPORT IPP N°25

Évaluation d'impact de la fiscalité des dividendes

Auteurs : Laurent Bach, Antoine Bozio, Brice Fabre, Arthur Guillouzouic, Claire Leroy, Clément Malgouyres



NOTE IPP N°46

Quelles leçons tirer des réformes de la fiscalité des revenus du capital ?

Auteurs : Laurent Bach, Antoine Bozio, Brice Fabre, Arthur Guillouzouic, Claire Leroy, Clément Malgouyres



NOVEMBRE 2019

NOTE IPP N°47

Quel avenir pour les finances des collectivités locales françaises ?

Auteurs : Emmanuelle Taugourdeau, Juliette Kies



GUIDE METHODOLOGIQUE IPP

Le modèle de micro-simulation TAXIPP – Version 1.1

Auteurs : Mahdi Ben Jelloul, Antoine Bozio, Thomas Douenne, Brice Fabre, Claire Leroy



GUIDE METHODOLOGIQUE IPP – NOVEMBRE 2019

Le modèle de microsimulation
TAXIPP – Version 1.1

DECEMBRE 2019

NOTE IPP N°48

Le coût de l'incertitude liée au Brexit : moins de clients pour les exportateurs français

Auteurs : Julien Martin, Alejandra Martinez, Isabelle Mejean



JANVIER 2020

RAPPORT IPP N°26

Éducation, compétences et « skill mismatch » : revue de la littérature et nouveaux résultats issus de l'enquête PIAAC

Auteurs : Kentaro Asai, Thomas Breda, Audrey Rain, Lucile Romanello, Marc Sangnier



FEVRIER 2020

NOTE IPP N°49

Budget 2020 : quels effets pour les ménages ?

Auteurs : Brice Fabre, Arthur Guillouzouic, Chloé Lallemand, Claire Leroy



NOTE IPP N°50

Campagne de terrain versus réseaux sociaux : comment toucher les électeurs lors des élections municipales ?

Auteurs : Vincent Pons, Vestal McIntyre



MARS 2020

NOTE IPP N°51

Discrimination de genre et élections locales

Auteurs : Jean-Benoît Eyméoud, Paul Vertier



NOTE IPP N°52

Inégalités femmes-hommes au sein des entreprises : que mesure l'index de l'égalité professionnelle ?

Auteurs : Thomas Breda, Paul Dutronc-Postel, Joyce Sultan, Maxime Tô



NOTE IPP N°53

Propagation des chocs dans les chaînes de valeur internationales : le cas du coronavirus

Auteurs : Elie Gerschel, Alejandra Martinez, Isabelle Mejean



AVRIL 2020

NOTE IPP N°54

Déconfinement et lutte contre l'épidémie de Covid-19 : grouper les tests pour plus d'efficacité

Auteurs : Elie Gerschel, Christian Gollier, Olivier Gossner



JUILLET 2020

NOTE IPP N°55

Quelles politiques publiques pour la filière hydrogène ? Les enseignements tirés du cas des bus urbains

Auteurs : Guy Meunier, Jean-Pierre Ponsard



NOTE IPP N°56

Approfondir l'intégration européenne? Résultats d'une enquête auprès des parlementaires nationaux allemands, français et italiens

Auteurs : Pierre C. Boyer, Elie Gerschel, Anasuya Raj





BLOG.IPP.EU

Le blog de l'IPP a été mis en ligne en février 2020 proposant un éditorial de présentation et onze billets sur des sujets très divers. Les internautes peuvent s'y abonner facilement et sont notifiés de chaque nouveau billet publié.

EDITORIAL – DECOUVREZ LE BLOG DE L'IPP !

Auteurs : Antoine Bozio, Pierre Boyer et Julien Grenet

BILLET N°1

Étude d'impact de la réforme des retraites : le compte n'y est pas !

Auteurs : Antoine Bozio, Chloé Lallemand, Simon Rabaté, Audrey Rain, Maxime Tô et Julie Tréguier

BILLET N°2

Le passage au système en point implique-t-il une baisse des retraites ?

Auteurs : Simon Rabaté et Maxime Tô

BILLET N°3

A qui profite vraiment la règle des 25 meilleures années ?

Auteurs : Chloé Lallemand et Audrey Rain

BILLET N°4

Des analyses fiscales simplistes ?

Auteurs : Laurent Bach, Antoine Bozio, Brice Fabre, Arthur Guillouzouic, Claire Leroy et Clément Malgouyres

BILLET N°5

Des inégalités pertinentes

Auteur : Paul Dutronc-Postel

BILLET N°6

Les EHPAD sous les projecteurs de la pandémie

Auteur : Delphine Roy

BILLET N°7

L'amplification du choc économique due à la fragmentation des chaînes de valeur

Auteurs : Elie Gerschel, Robin Lenoir et Isabelle Mejean

BILLET N°8

Inégalités scolaires, conditions de vie et ressources parentales : quels obstacles sur le chemin de l'«école à la maison» ?

Auteur : Youssef Souidi

BILLET N°9

Coordonner le déconfinement de l'Europe, un enjeu économique fort

Auteurs : Elie Gerschel, Robin Lenoir et Isabelle Mejean

BILLET N°10

Le premier tour des municipales a-t-il coûté leur vie aux candidats ?

Auteurs : Laurent Bach, Arthur Guillouzouic et Clément Malgouyres

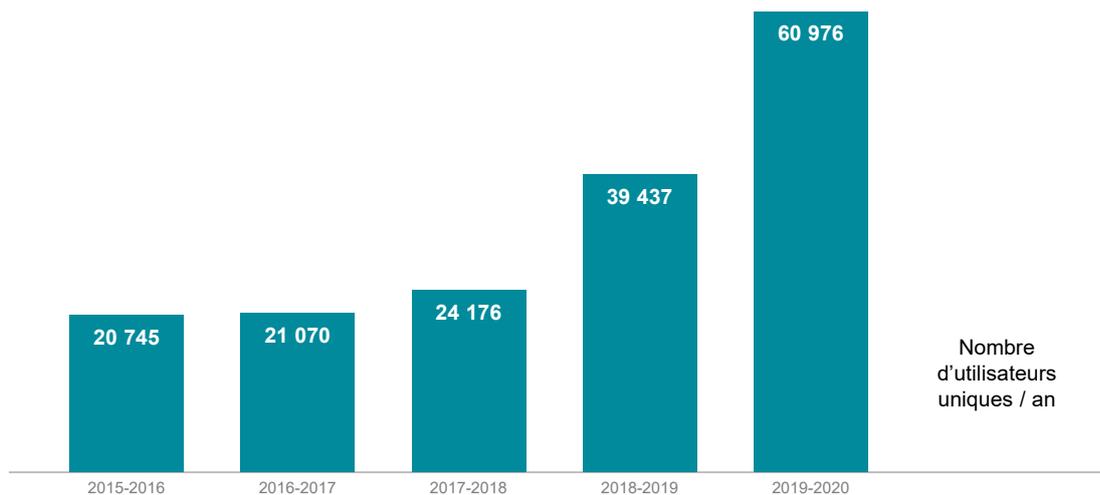
BILLET N°11

Vers une hybridation des mouvements sociaux et des réseaux sociaux ? L'exemple des « Gilets jaunes »

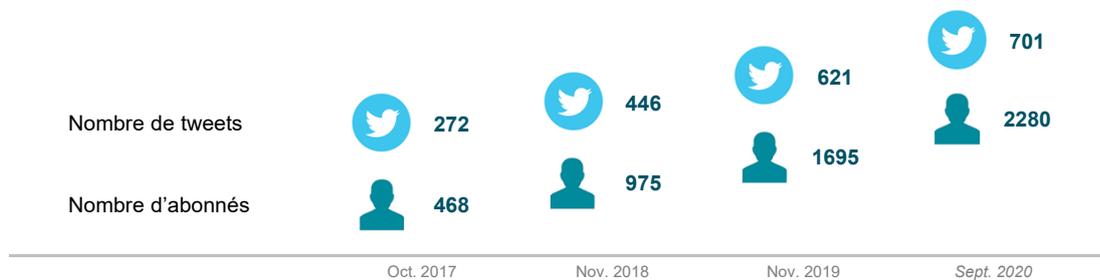
Auteurs : Pierre Boyer, Thomas Delemotte, Germain Gauthier, Vincent Rollet et Benoit Schmutz

STATISTIQUES : SITES & TWITTER

www.ipp.eu



@IPPinfo



blog.ipp.eu

Nombre de billets	11
Nombre d'abonnés	143
Nombre de visiteurs uniques	9739
Nombre de pages lues	14355

2019-2020



EVENEMENTS

WORKSHOP SUR LA MICROSIMULATION DES RETRAITES

10 SEPTEMBRE 2019, Campus Jourdan
[environ 70 participants]
9h30 – 17h30 : 4 sessions, 22 intervenants

En partenariat avec Agirc, Arrco, la Direction générale des finances publiques, le COR-Conseil d'orientation des retraites, l'INSEE, la Caisse des Dépôts, la CNAV

EVALUATION DU BUDGET 2020

15 OCTOBRE 2019, Campus Jourdan
[environ 300 participants]
12h30 – 15h : Présentation des résultats et table ronde parlementaires

En partenariat avec le Cepremap et PSE-Ecole d'économie de Paris
Pour en savoir plus sur cet événement : cf. page suivante

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA RETRAITE ET LE VIEILLISSEMENT

7-8 NOVEMBRE 2019, Caisse des Dépôts
[environ 200 participants]
14 sessions, 44 intervenants

En partenariat avec l'ANR, la Caisse des Dépôts, l'Université Paris 1 et l'Institut CDC pour la recherche

PARIS-LONDON PUBLIC ECONOMICS CONFERENCE

12-14 DECEMBRE 2019, Campus Jourdan
[environ 180 participants]
5 sessions et 1 Policy Panel, 17 intervenants

En partenariat avec Sciences Po Paris, la LSE, UCL, PSE, l'Institute for Fiscal Studies

LES RENCONTRES DE L'EVALUATION A L'ASSEMBLEE NATIONALE

13 FEVRIER 2020, Assemblée Nationale
[environ 200 participants]
10 sessions, 30 intervenants

En partenariat avec AMSE, le CAE, J-PAL, PSE, France Stratégie, CREST, la Société Française de l'évaluation, l'OFCE, Sciences Po, l'OCDE, le TEPP

UN EVENEMENT EN LUMIERE

EVALUATION DU BUDGET 2020

Le Cepremap et l'IPP, en partenariat avec PSE, ont conjointement organisé une conférence le 15 octobre 2019 sur l'analyse du budget 2020 (en particulier le projet de loi de finances pour 2020 et le projet de loi de financement de la Sécurité sociale). La conférence s'est déroulée en deux temps, le premier consacré à la présentation des travaux des chercheurs, puis une table-ronde animée par F. Lenglet a réuni plusieurs députés membres de la Commission des finances de l'Assemblée nationale pour débattre des enjeux du budget, au vu des évaluations présentées.

DISCUSSION MACROECONOMIQUE DU BUDGET 2020 par **Stéphane Adjemian, Thomas Brand et François Langot** (Cepremap)

En mobilisant les modèles macroéconomiques développés par le Cepremap, l'analyse a d'abord porté sur la révision des prévisions de croissance pour 2020, puis sur les projections macroéconomiques pour 2021-2022. Le gouvernement tablait sur une reprise de la croissance mondiale dès 2021, conduisant à un taux de croissance du PIB à 1,4 %, soit proche du potentiel. L'analyse du Cepremap a ainsi discuté des conséquences de scénarios alternatifs de croissance, si par exemple le ralentissement de la croissance mondiale venait à perdurer.

LES IMPACTS DU BUDGET 2020 SUR LES MENAGES ET LES ENTREPRISES par **Brice Fabre, Arthur Guillouzouic, Chloé Lallemand, Claire Leroy et Clément Malgouyres** (IPP)

L'équipe de l'IPP a présenté son évaluation des impacts du Budget 2020 sur les ménages à l'aide de son modèle de microsimulation TAXIPP. Le Budget 2020 poursuit le rééquilibrage des mesures budgétaires en faveur des classes moyennes entamé par les mesures d'urgences économiques et sociales. La baisse de l'impôt sur le revenu bénéficie à 50 % des ménages les plus aisés. La poursuite de la baisse de taxe d'habitation bénéficie à une large classe moyenne allant des déciles 3 à 8.

CEPREMAP



Revenant sur les mesures budgétaires depuis le début du quinquennat, l'analyse conduit à des gains moyens de 3 % pour les ménages situés dans les déciles 3 à 8. Les 20 % les plus pauvres bénéficient de gains plus faibles, inférieurs à 1 %. Les 20 % les plus aisés bénéficient également de gains ne dépassant pas 1 %, excepté le dernier centile qui voit son revenu disponible augmenter de 2 %.

MESURER LES REPONSES COMPORTEMENTALES : LE CAS DE LA TAXATION DES REVENUS DU CAPITAL par **Laurent Bach, Antoine Bozio, Brice Fabre, Arthur Guillouzouic, Claire Leroy et Clément Malgouyres** (IPP)

La suppression du prélèvement forfaitaire libérateur (PFL) en 2013 et l'introduction du prélèvement forfaitaire unique (PFU) en 2018 sont deux réformes importantes – de sens contraire – de la fiscalité des revenus du capital. La première visait à « rétablir la justice fiscale » quand la seconde visait à « soutenir l'investissement privé ». Les données fiscales des ménages et des entreprises sont exploitées pour mener une évaluation d'impact de la réforme de 2013, et présentons des premiers éléments concernant l'impact de la réforme de 2018.

TABLE-RONDE AVEC LES PARLEMENTAIRES

Cette table-ronde a été animée par **François Lenglet**, éditorialiste à TF1/LCI et chroniqueur à RTL. Cinq parlementaires étaient présents :

- **Eric Woerth** (Les Républicains, Président de la Commission des finances);
- **Jean-Noël Barrot** (Mouvement Démocrate, Vice-président de la Commission des finances);
- **Valérie Rabault** (Socialistes et apparentés, Secrétaire de la Commission des finances);
- **Eric Coquerel** (La France Insoumise, membre de la Commission des finances);
- **Laurent Saint-Martin** (La République en Marche, membre de la Commission des finances).



PUBLICATIONS

Cette conférence a conduit à la mise en place d'un site dédié <https://budget.ipp.eu/> permettant au grand public de retrouver les résultats présentés, de mieux comprendre la mécanique budgétaire et les enjeux des lois de finances et d'explorer d'autres résultats disponibles à l'issue de l'analyse.

Deux Notes IPP ont été publiées :

- Laurent Bach, Antoine Bozio, Brice Fabre, Arthur Guillouzouic, Claire Leroy et Clément Malgouyres « Quelles leçons tirer des réformes de la fiscalité des revenus du capital ? » (Note IPP n°46, oct. 2019).
- Brice Fabre, Arthur Guillouzouic, Chloé Lallemand et Claire Leroy « Budget 2020 : quels effets pour les ménages ? », (Note IPP n°49, fév. 2020).

Enfin l'ensemble de la conférence est disponible en replay vidéo : <https://www.ipp.eu/news/voir-revoir-video-resultats-conference-evaluation-budget-2020/>

REPRISES PRESSE

De nombreux médias de la presse papier, web, radio et télévisuelle se sont intéressés de près aux résultats présentés par l'IPP et le Cepremap :





PROJETS DE RECHERCHE EN COURS

NOUVEAUX PROJETS

EVALUATION DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2021

CEPREMAP | **Chercheurs** : Laurent Bach, Antoine Bozio, Paul Dutronc-Postel Brice Fabre, Arthur Guillouzouic Le Corff, Chloé Lallemand et Clément Malgouyres

En partenariat avec le Cepremap, l'IPP propose chaque année une analyse d'impact des mesures annoncées lors des projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale.

FISCALITE LOCALE

AdCF
Institut CDC | **Chercheurs** : Brice Fabre, Chloé Lallemand et Guillaume Chapelle

Ce projet de recherche vise d'une part à évaluer les effets redistributifs entre ménages de la révision des valeurs locatives sur les locaux d'habitation prévue pour 2026, et d'autre part à analyser la redistribution entre territoires qu'opère la réforme de la fiscalité locale accompagnant la suppression de la taxe d'habitation.

FAVORISER LA MIXITE SOCIALE DANS LES COLLEGES

DEPP | **Chercheurs** : Ghazala Azmat, Clémence Gleizes, Julien Grenet, Élise Huillery et Youssef Souidi

Cette étude vise à évaluer l'impact des expérimentations qui sont menées en France depuis la rentrée 2016 pour renforcer la mixité sociale dans les collèges d'une vingtaine de territoire pilotes. L'objectif est de mesurer la capacité des dispositifs expérimentés à modifier la composition sociale des établissements scolaires et, en s'appuyant sur une vaste enquête par questionnaire, de mesurer leurs effets sur les compétences cognitives et non-cognitives des élèves.

ANR INNOVTAX

Agence Nationale de la Recherche (ANR) | **Chercheur** : Clément Malgouyres

Les activités des entreprises sont profondément affectées par la fiscalité. En retour, leurs comportements façonnent l'environnement dans lequel les décideurs politiques nationaux décident de la fiscalité. L'objectif est d'étudier empiriquement les interactions bidirectionnelles entre politique fiscale et comportement des entreprises.

QUELLE DEMOCRATISATION DES GRANDES ECOLES ?

Ministères De l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche | **Chercheurs** : Joyce Sultan Parraud, Audrey Rain, Benoît Schmutz, Maxime Tô, et Arne Uhlendorff

Dans le cadre de l'appel à projets de recherche DEPP-SIES intitulé « Filières sélectives et mobilité sociale », cette étude vise à documenter l'évolution du recrutement des classes préparatoires et des grandes écoles depuis le milieu des années 2000. Elle privilégie une approche quantitative via un ensemble très riche de données administratives afin de caractériser l'évolution du profil des étudiants de ces formations selon plusieurs dimensions.

TRAJECTOIRE DES PERSONNES AGEES EN PERTE D'AUTONOMIE ET DISPARITES DEPARTEMENTALES DE PRISE EN CHARGE

Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Chercheurs : Delphine Roy, Mahdi Ben Jelloul, Antoine Bozio, Elsa Perdrix, Audrey Rain, Léa Toulemon

Cette étude vise à une exploitation statistique approfondie des données de l'enquête CARE. L'objectif est d'éclairer les politiques publiques dans le champ de la dépendance en explorant trois dimensions : les trajectoires des personnes âgées dépendantes (passage en établissement, mortalité), les caractéristiques des aidants informels, et les disparités géographiques de dépendance et de prise en charge de celle-ci.

EVALUATION DU CREDIT D'IMPOT RECHERCHE (CIR)

France Stratégie

Chercheurs : Laurent Bach, Antoine Bozio, Arthur Guillouzouic, et Clément Malgouyres

Ce projet - financé dans le cadre de la Commission nationale d'évaluation des politiques d'innovation - évalue le CIR en regardant spécifiquement l'impact sur la marge extensive, et sur d'autres mesures d'impact que la dépense de R&D, comme des mesures d'activité, de productivité ou d'investissement.

EVALUATION DU PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES

Ministère du Travail - DARES

Chercheurs : Joyce Sultan Parraud, Audrey Rain, Benoît Schmutz, Maxime Tô, et Arne Uhlenhoff

Dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC), l'IPP évalue l'effet du dispositif d'insertion Parcours d'Entrée en Emploi (PEE) sur les trajectoires professionnelles des bénéficiaires du RSA. L'évaluation du programme est réalisée via la méthode de l'expérimentation aléatoire, en partenariat avec la Région Île-de-France, Pôle Emploi et les conseils départementaux.

ETUDE DES ORGANISATIONS PATRONALES EN EUROPE

Commission européenne - DG Emploi

Chercheurs : Thomas Breda, Uwe Jirjahn, Claudio Lucifora, Pedro Martins, Marta Martínez Matute, Daphne Nicolitsas, et Jonathan Thomas

La qualité du dialogue social dépend, entre autres, de la représentativité des parties concernées. S'il existe des éléments d'information sur la représentativité des syndicats, on en sait beaucoup moins sur l'adhésion, les objectifs et la structure des organisations patronales. Ce projet étudie ces aspects en adoptant une perspective européenne et en utilisant des données au niveau européen (enquête Eurofound, base de données ICTWSS...).

IMPACT DE L'IMPOT SUR LA FORTUNE SUR LES ENTREPRISES

France Stratégie

Chercheurs : Laurent Bach, Antoine Bozio, Arthur Guillouzouic, et Clément Malgouyres

Ce projet vise à estimer l'impact des modifications de l'impôt sur la fortune (ISF) et sa transformation en impôt sur la fortune immobilière (IFI) à l'aide des données fiscales ménage et entreprise. L'objectif est de documenter l'impact de ces impôts sur les comportements économiques des entreprises.

AUTRES PROJETS EN COURS

ETUDE RELATIVE A L'ALLEGEMENT DES COTISATIONS SOCIALES

France | **Chercheurs** : Antoine Bozio et Sophie Cottet

Stratégie

France Stratégie finance la thèse de doctorat de Sophie Cottet – sous la direction de Antoine Bozio – consacrée à la réalisation de nouvelles estimations de l'impact des allègements de cotisations sociales employeur, sur de nombreuses variables d'intérêt, dont l'emploi, mais aussi la croissance salariale, les profits, l'investissement, etc.

MODELISATION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

Mairie de Paris | **Chercheurs** : Delphine Roy, Mahdi Ben Jelloul, Antoine Bozio, Elsa Perdrix, Audrey Rain, Léa Toulemon

Dans le cadre du projet Emergence, la mairie de Paris finance une jeune équipe de recherche de l'IPP sur la modélisation de la perte d'autonomie. En utilisant une mesure épidémiologique de la dépendance (restrictions d'activités fonctionnelles), l'objectif est de permettre une modélisation entre état de santé, et ainsi de projeter la population dépendante en France à l'horizon de 20-30 ans.

EVALUATION DU DISPOSITIF CIFRE

Ministère de l'économie et des finances - DGE | **Chercheurs** : Arthur Guillouzouic et Clément Malgouyres

Dans le cadre du plan d'évaluation des aides d'Etat à la recherche de la Commission européenne, l'IPP a réalisé l'évaluation du dispositif Conventions industrielles de formation à la recherche en entreprise. En appariant les données de gestion de ce programme à des sources administratives ainsi qu'en exploitant des données d'enquête sur la formation, les chercheurs étudient les effets du programme à la fois sur les doctorants et sur les entreprises.

PEUT-ON APPRENDRE A RECRUTER SANS DISCRIMINER ?

Ministère du Travail - DARES | **Chercheurs** : Thomas Breda, Nicolas Jacquemet, Morgane Laouenan, Roland Rathelot, Mirna Safi, et Joyce Sultan Parraud

Ce projet vise à étudier l'impact sur les discriminations à l'embauche d'une formation professionnelle visant explicitement à « recruter sans discriminer ». Destinée aux managers et responsables de ressources humaines, la formation est administrée soit en présentiel, soit entièrement en ligne. S'appuyant sur les techniques les plus récentes validées par la recherche en psychologie sociale, elle vise notamment à déconstruire les préjugés et les biais implicites à l'égard des minorités.

ECARTS DE REVENUS AU COURS DU CYCLE DE VIE

Commission Européenne - DG Justice | **Chercheurs** : Dominique Meurs, Julie Tréguier et Maxime Tô

Ce projet a pour but d'explorer différents facteurs permettant d'expliquer les inégalités de revenu qui persistent encore aujourd'hui entre les femmes et les hommes au cours du cycle de vie. Il explore en particulier deux dimensions : le rôle de la ségrégation entre entreprises pour expliquer les disparités de revenu au travail d'une part, et l'impact des inégalités de carrières sur les revenus au moment de la retraite d'autre part.

ETUDIER LES REPRESENTANTS DU PERSONNEL

Ministère du Travail - DARES | Chercheurs : Jérôme Bourdieu, Thomas Breda, et Vladimir Pecheu

Cette étude a pour ambition d'étudier le rôle que jouent dans les relations professionnelles les représentants des salariés, et notamment ceux d'entre eux qui négocient directement avec leur employeur le partage de la valeur ajoutée. Il s'agit en particulier d'identifier les situations susceptibles de générer des discriminations à l'encontre des RP pour des motifs purement stratégiques visant à affaiblir le pouvoir de négociation des salariés dans une logique de maximisation des profits.

LA POLITIQUE SALARIALE DES SYNDICATS

INET | Chercheurs : Thomas Breda et Paolo Santini

Ce projet vise à documenter la politique salariale des syndicats. En utilisant des données administratives couvrant les rémunérations de presque tous les employés et dirigeants des syndicats américains sur la période 1959-2016, le projet étudie les inégalités au sein des syndicats, leur évolution au cours du temps.

COMBINER DES BASES DE DONNEES POUR LA MICROSIMULATION

Fonds AXA pour la recherche | Chercheur : Brice Fabre

Ce projet consiste à développer un modèle de microsimulation basée sur la fusion de différentes sources de données administratives, afin de modéliser de manière précise les interactions entre dispositifs socio-fiscaux et les comportements qui en découlent.

LA DISCRIMINATION A L'EMBAUCHE SELON LE GENRE

Ministère du Travail - DARES | Chercheurs : Thomas Breda, Nicolas Jacquemet, Morgane Laouenan, Roland Rathelot, Mirna Safi et Joyce Sultan Parraud

Ce projet vise à évaluer dans quelle mesure la mixité au sein des entreprises influe sur les mesures de discrimination à l'embauche selon le genre. Le testing est une méthode expérimentale permettant d'identifier la discrimination à l'embauche via l'envoi de CVs de la part de candidats fictifs dont l'identité (nom et prénom) varie aléatoirement. En appariant les résultats, d'un tel testing avec des données administratives des entreprises, le projet a pour ambition de mieux appréhender les contextes d'entreprise susceptible de générer de la discrimination de genre.

BUDGET DE L'IPP

L'exercice budgétaire de l'IPP s'inscrit dans le cadre de l'année universitaire, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante. L'IPP est financé par les membres fondateurs, PSE au titre des financements d'investissement d'avenir (Labex OSE, puis l'EUR PgSE), et le GENES, ainsi que par des contrats de recherche.

Le budget total de l'IPP pour l'année 2019-20 s'élève à 1607 K€, dont 266 K€ de financement des fondateurs PSE et GENES et 1289 K€ de financements contractuels (soit 80 % du total). Le budget est en progression par rapport à 2018-19 de 21 %, sous l'effet principal de la hausse de la contribution du GENES, qui suit celle de PSE l'année précédente, et une hausse de 16 % des financements contractuels.

FINANCEMENTS

	2018-19	2019-20
Solde N-1	-	51 202
Financement des fondateurs		
PSE	156 400	170 000
GENES	50 139	96 179
Financements contractuels		
Contrats de recherche	1 093 012	1 257 934
Prestations de services annexes (formation, etc.)	23 485	32 024
Total	1 323 038	1 607 318

DEPENSES

	2018-19	2019-20
Frais fixes		
Dépenses de fonctionnement	85 908	80 992
Rémunérations de l'équipe permanente	900 376	1 208 576
Dépenses spécifiques aux contrats		
Dépenses spécifiques aux conventions	109 420	97 872
Rémunérations des salariés sur conventions	69 699	97 344
Frais de structure	106 433	115 770
Total	1 271 836	1 600 554

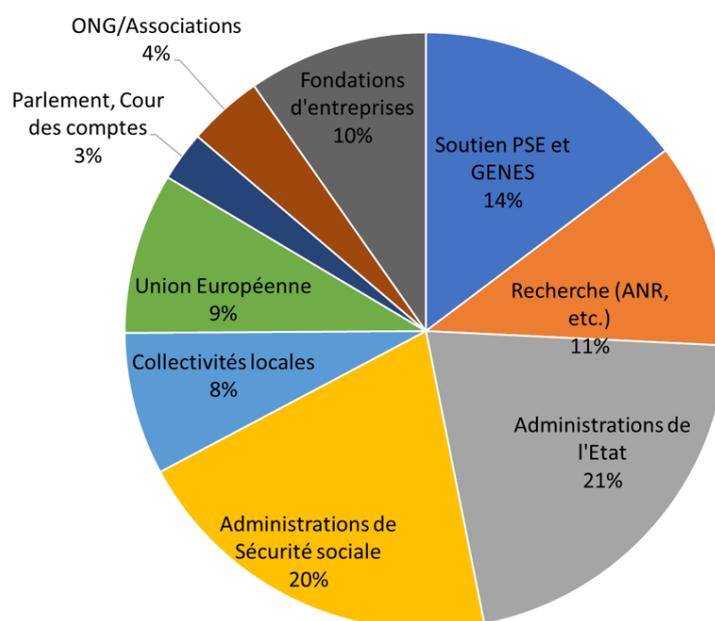
SOLDE ET REPORT

	2018-19	2019-20
Solde autofinancement au 31/08/N+1	+51 202	+6 764

SOURCE DES FINANCEMENTS

Outre le soutien de PSE-École d'économie de Paris et du GENES, le financement des travaux de recherche de l'IPP repose sur des contrats avec des agences de recherche, des administrations publiques (État, Sécurité sociale ou collectivités locales, Union européenne) et des acteurs de la sphère privée (ONG, associations, fondations d'entreprises) : nos financeurs sont nombreux et de types variés.

Sources des financements des projets de recherche des trois derniers exercices (de 2017-18 à 2019-20).



LISTE DES FINANCEURS (2019-2020)

Agence nationale de la recherche (ANR)

Agirc-Arrco régime complémentaire de retraite

Assemblée des communautés de France (ADCF)

Assemblée Nationale

Association de Prévention et d'Etudes des Maladies Moléculaires (APEMM)

Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)

Cepremap

Commission Européenne – DG Justice

Commission Européenne – DG Emploi

Fondation Paris-Dauphine

Fondation L'Oréal

Fonds AXA pour la recherche

France Stratégie

Groupe des écoles nationales d'économie et statistique (Genes)

Institut CDC pour la recherche

Institut de recherche pour le développement (IRD)

Institute for New Economic Thinking (INET)

IRD/DIAL

Ministère de l'Economie et des Finances – DGE

Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse – DEPP

Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse – DJEPVA

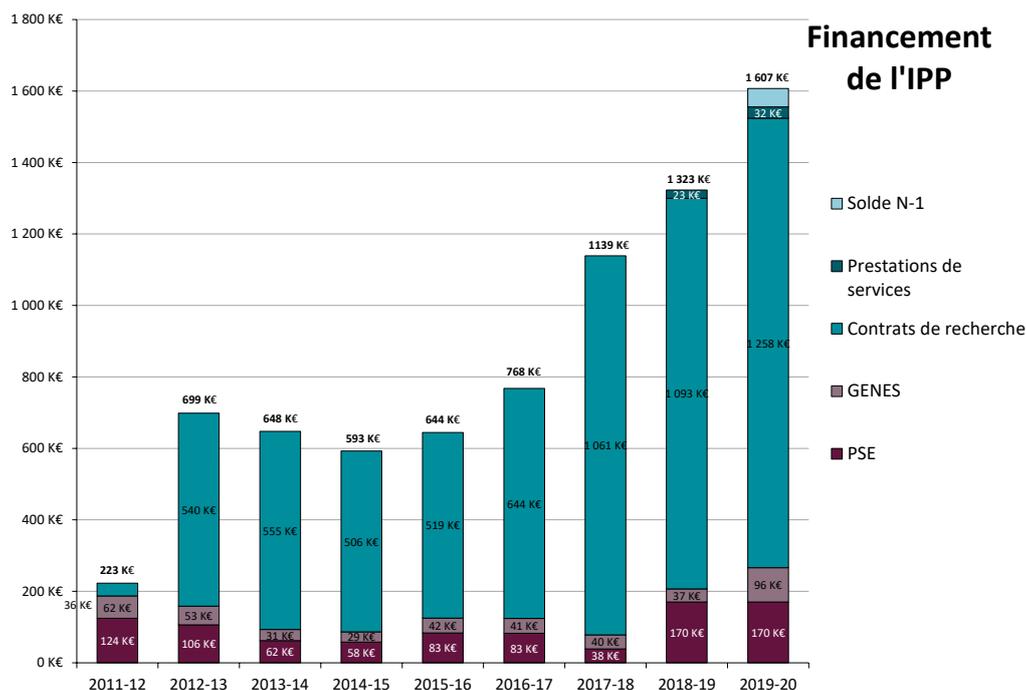
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – SIES

Ministère du Travail – DARES

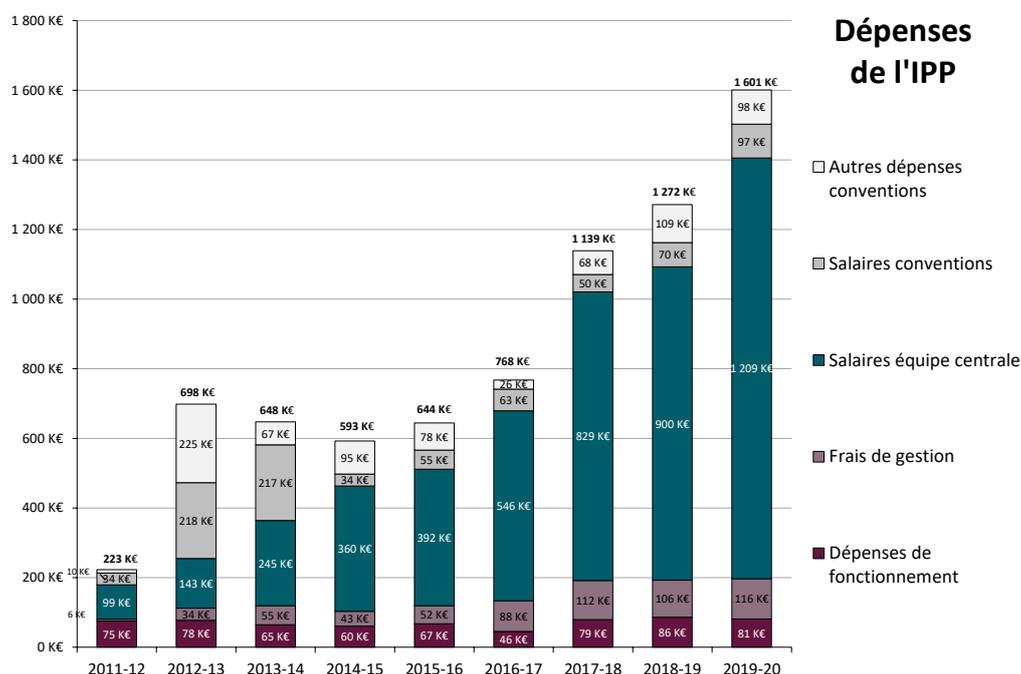
Sénat

Les deux graphiques ci-dessous présentent une rétrospective des budgets réalisés depuis la création de l'IPP à la fois sur le versant financements et sur les dépenses.

FINANCEMENTS DE L'IPP



DEPENSES DE L'IPP





www.ipp.eu

48 boulevard Jourdan
75014 Paris - France